



**COMMUNIQUE N° 04/PP/CD/FDLR /AOUT/05**

Le Comité Directeur des Forces Démocratiques de Libération du Rwanda (FDLR), porte à la connaissance de la Communauté Internationale, du public et des médias que les personnes dont les noms sont repris ci-après ont été exclues définitivement des FDLR pour cause de haute trahison. Il s'agit de :

1. Lt Col Christophe Hakizabera
2. Mjr Séraphin Bizimungu alias Amani Mahoro
3. Monsieur Rafiki Hyacinthe Nsengiyumva alias John Muhindo
4. Monsieur Joseph Ngirabanzi alias Rodolphe Bisangwa
5. Monsieur Emmanuel Hakizimana

Le Comité Directeur des FDLR saisit cette opportunité pour informer la Communauté Internationale, le public et les médias que lesdites personnes n'ont plus le droit d'agir, de traiter, de négocier ou d'engager quoi que ce soit au nom des Forces Démocratiques de Libération du Rwanda (FDLR).

Toute personne qui agirait dans le sens contraire à ce communiqué, le ferait donc à ses risques et périls.

La présente décision entre en vigueur à partir du 13 août 2005.

Fait à Bruxelles, le 16 août 2005

Anastase Munyandekwe

Commissaire à l'Information et Porte-parole des FDLR

b